

# Saint Laurent sur Mer



## NOTE AUX HABITANTS Décembre 2018



**Philippe LAILLIER, et le Conseil Municipal de Saint Laurent sur mer vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019 et vous invitent à partager un moment de convivialité à l'occasion de la nouvelle année le dimanche 13 janvier dans la salle communale à 15 heures. Autour de la Galette des Rois, nous pourrons faire le bilan de l'année écoulée et envisager les projets à mettre en place pour 2019.**

### **75<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement**

Poursuivant la préparation de cette commémoration, notre prochaine réunion aura lieu le samedi 5 janvier à 10h à la Mairie avec, notamment, les comptes rendus et les informations des groupes de travail permettant d'échanger sur l'organisation des différentes manifestations prévues, officielles et festives.



### **B.I.T. : Un nouveau Bureau d'Information Touristique pour Omaha Beach !**

Le tourisme de mémoire est une thématique phare pour le territoire d'Isigny-Omaha Intercom. Afin de valoriser le site d'Omaha Beach, d'améliorer les conditions d'accueil des visiteurs et d'offrir une belle vitrine aux prestataires touristiques du territoire, Isigny-Omaha Intercom a engagé, dès sa constitution, une réflexion sur l'accueil touristique sur ce site. La « Gloriette » actuellement en place s'est vite révélée sous dimensionnée pour l'accueil de visiteurs de plus en plus nombreux. Par ailleurs, celle-ci ne présente pas des conditions d'accueil et de travail optimales et n'est donc ouverte que sur une période réduite (pas d'électricité, pas de chauffage, pas de toilettes, pas de wifi...). Aussi, la réflexion a très rapidement porté sur la construction d'un Bureau d'Information Touristique permettant de répondre aux besoins de nos visiteurs et d'offrir une image plus

qualitative de notre territoire et de ses nombreuses offres touristiques.

Le site d'Omaha Beach étant classé et faisant partie du périmètre de la candidature UNESCO, les services de la Région et de l'État ont souhaité que la réflexion soit élargie, pour prendre en compte notamment les problématiques de flux et de stationnement. Isigny-Omaha Intercom, en concertation avec les communes et institutions concernées, a ainsi engagé un projet de requalification globale de l'Esplanade des Braves, mettant l'accent sur la nécessité de respect et d'intégration au site. Une consultation a permis de sélectionner trois équipes, composées notamment de paysagistes et architectes, en fin d'année. Ces trois équipes présenteront chacune une esquisse de projet, lors d'auditions prévues fin janvier. Parmi ces trois projets, un seul sera retenu pour une mise en œuvre d'une première phase de travaux prévue sur la période fin 2019-2020.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé(e)s de la suite donnée à ce projet.

### **Permanences de la mairie :**

En raison des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée à compter du 22 décembre. La prochaine permanence du samedi aura lieu le 5 janvier 2019 et la réouverture du service normal le lundi 7 janvier aux horaires habituels.



## Nouveaux arrivants dans la commune:

Si vous êtes nouveau(x) résident(s) à Saint Laurent, n'hésitez pas à passer à la mairie pour faire connaissance, mais aussi pour que nous vous apportions toutes les informations utiles à votre vie dans la commune. Horaires d'ouverture de la mairie : le lundi de 13h30 à 15h ainsi que le premier et le troisième samedis du mois pour la permanence des élus.



## Urbanisme / Rappels:

Les dispositions du Code de l'Urbanisme régissent le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de notre commune. Ainsi, un certain nombre de règles doivent être observées sur notre territoire. Nous sommes également un site classé, où s'applique de surcroît la Loi Littorale, et avons un secteur sauvegardé autour d'un monument historique.

C'est pourquoi des contraintes, indépendantes de la volonté des élus, existent pour ceux d'entre vous qui désirent réaliser des travaux, quels qu'ils soient. Nous sommes à votre disposition pour vous donner tous renseignements utiles sur les *Déclarations Préalables*, *Permis d'Aménager* ou de *Construire* obligatoires selon les cas, ainsi que pour vous apporter des conseils pour les démarches à effectuer. Cela permet d'éviter les sanctions suite à des travaux non conformes engagés sur la commune, sans autorisation, et des difficultés en cas de vente d'un bien où ces règlements n'auraient pas été respectés.

*En 2018, le S.I.B, Service Instructeur du Bessin, a pris le relais de la DDTM pour les procédures d'urbanisme, à un coût non négligeable pour les finances communales.*

## Protection incendie :

Le périmètre de protection incendie dans notre commune s'est agrandi au niveau de la rue du Hamelet, de la rue du Val et vers la rue Bernard Dargols suite à la signature d'une convention d'utilisation de la réserve d'eau du CCAS, rue Quincangrogne, et grâce à l'installation d'un nouveau Point d'Eau Incendie au rond-point à l'entrée du village qui permet de couvrir une zone plus importante Route de Vierville, rue de Commes-Angles, Route de Formigny et Route de Port-en-Bessin.

## Résidences secondaires et gestion des déchets

Comme vous avez pu le constater, les bacs à ordures ménagères ont été retirés de la place de l'église. Certains résidents secondaires, lors d'un séjour court, étaient habitués à déposer leurs sacs dans ces containers .

Afin de trouver une solution pour répondre à leur problématique tout en préservant la propreté des lieux, ces

résidents sont invités à appeler la mairie en indiquant leur nom, adresse et n° de téléphone .

Un conseiller municipal « référent COLLECTEA » les contactera ensuite dans les plus brefs délais.

Merci pour votre compréhension et votre participation à cet effort visant à maintenir la qualité des lieux dans lesquels nous vivons tous.

## Informations du SEROC :

Le SEROC met à disposition des articles et des conseils sur différentes thématiques. Vous les retrouverez sur le site internet (onglet Documentation / Bulletins municipaux):

<http://www.seroc-bayeux.fr/pageLibre00011385.aspx>

Les sujets sont les suivants :

Mémo tri / Le tri en déchèterie / Le tri du verre / Le compostage / Les horaires de déchèterie / Les coûts de traitement / Les conteneurs papier en déchèterie / Le gaspillage alimentaire / La gestion des déchets verts / L'appel à candidatures pour le Village de la Récup' jusqu'au 7 janvier prochain

## Naissances, mariages et décès en 2018 :

### NAISSANCES

MECHIN Marceau, le 20 mai

VAGNOTTI Yuna, le 18 juillet

### MARIAGES

Aucun cette année

### DÉCÈS

CHAOUAD Dominique, le 21 novembre

LENOIR Henriette, le 14 décembre

## Remerciements :

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui contribuent à l'illumination de notre village en décorant leurs maisons et les sapins qui leur ont été offerts par la municipalité. Nous vous encourageons à toujours plus embellir nos rues en cette période festive.

À propos des sapins, nous vous rappelons que *les services de collecte des déchets ne les ramassent pas après les fêtes et qu'il appartient à chacun d'entre vous de les déposer à la déchetterie la plus proche.* Merci d'avance.

**Bien cordialement à toutes et à tous, avec nos meilleurs vœux**

**L'équipe municipale**

